

Simon Alain ©
Discours inaugural
21 septembre 2012
Château de l'Hermine
Vannes

Bonsoir à tous,

Merci d'être venus pour le lancement de « l'Université Populaire de Philosophie Bretonne » en ce lieu hautement symbolique qu'est le *Château de l'Hermine* à Vannes. Celui-ci est lié aux Ducs de Bretagne, mais aussi à la date de 1532. Avant toute chose, je souhaite remercier les personnalités présentes, qui se sont déplacées spécialement pour l'occasion, et qui ont permis que ce rendez-vous, et ce projet, soient possibles. Ils se sont présentés, mais je les présente à nouveau :

- Yannig Baron, président de *Breizh-ImPacte* et auteur du livre : *Le Message de Jean-Paul II aux Bretons* (Coop Breizh, 2005).
- Yves Mervin, président du *Cercle Pierre Landais* et auteur d'*Arthur et David* (Yoran Embanner, 2011) qui publie prochainement un nouvel ouvrage intitulé *Le joli mois de mai 1944*.
- Patrick Malrieu, président de l'*Institut Culturel de Bretagne* et auteur de nombreux ouvrages dont *Le dictionnaire du patrimoine breton* (2000).
- Jean-Pierre Le Mat, historien bien connu, auteur de *L'Histoire de Bretagne, Le point de vue breton* (Yoran Embanner, 2007) et des *Enquêtes sur les Prophéties de Merlin* (2011). Jean-Pierre a initié la collection « le point de vue breton » en histoire et, lorsque je l'ai rencontré en 2008, j'ai proposé « un point de vue breton » en philosophie. Il m'a encouragé à écrire et est l'auteur de la préface de mon premier livre paru en 2009 : *Descartes, Breton ?*

Je souhaite aussi remercier les médias qui ont relayé l'information autour de ce projet : l'*Agence Bretagne Presse* (représentée par son président ce soir), *Le Télégramme*, *7seizhInfo* et particulièrement Anne-Edith Poilvet. Je remercie aussi les revues qui ont parlé de mes ouvrages : *Bretons*, *Armor Magazine*, *le Peuple Breton*, *Brit'Mag*, *le Central Brittany Journal*, ainsi que les radios RCF et *Alternantes*.

Je vais parler de deux choses ce soir : d'abord, *du projet d'Université Populaire de Philosophie Bretonne* et ensuite *de mon travail philosophique sur René Descartes* (qui est la source de ce projet, et qui en constitue en quelque sorte « le fil rouge »). Car je développe *un point de vue breton sur ce philosophe*, mais aussi *sur la philosophie moderne* (dont Descartes est considéré être, à juste titre, « l'inspirateur »). En un troisième temps, à la fin de mon intervention, il y aura un moment d'échange pour des questions portant sur mon propos, ou pour des interrogations d'ordre plus général ou plus technique.

Je vais vous parler ce soir de la pertinence du « point de vue breton » en philosophie, et esquisser avec vous les modalités de ce que peut être une « Université Populaire de Philosophie en Bretagne » ou « Université Populaire de Philosophie Bretonne ». A la fin de mon intervention, je présenterai un programme que je propose de suivre cet automne, et les perspectives qui peuvent être adoptées à partir de là pour l'année 2013.

Mais, avant toute chose, je souhaite prendre cinq minutes en guise d'« apéritif » pour vous parler de ce qui m'a amené à m'intéresser à René Descartes, et pourquoi cette grande figure de la philosophie doit, selon moi, intéresser en Bretagne. Et pour me présenter brièvement, car c'est quand même important de savoir « qui parle », je suis un Breton né à Dinard il y a une trentaine d'années et j'ai étudié la philosophie il y a une dizaine d'années. Je ne suis pas professeur de philosophie (je travaille dans un tout autre domaine), mais comme vous pouvez le deviner, la philosophie est demeurée une passion constante chez moi.

René Descartes et la Bretagne

Comme je vais vous le préciser ce soir, le « Descartes Breton » dont vous avez pu entendre parler dans les médias depuis trois ans n'est pas « mon invention », et plutôt ce qu'ont écrit des intellectuels parisiens au 19^e siècle (notamment Victor Cousin, Jules Michelet, Charles Renouvier, Barthélémy Saint-Hilaire pour ne nommer qu'eux). Et cela, pour trois raisons :

- a) La première est que le père de Descartes, Joachim Descartes, siégeait au Parlement de Bretagne à Rennes (René Descartes aurait pu naître dans cette ville, et c'est un accident de l'histoire qu'il soit né dans le petit village de La Haye au sud de Tours). « Le point de vue français sur Descartes » minimise toujours ce fait, et j'ai même trouvé un ouvrage qui mentionne « que le père de Descartes siégeait au Parlement », point à la ligne (sans que l'on sache de quel Parlement il s'agit). Ceci pour dire que « le point de vue français » a toujours été mal à l'aise avec le fait que le père de Descartes siégeait au Parlement de Rennes. Et pire encore : qu'il souhaitait léguer son siège à son fils.
- b) La seconde raison qui explique que l'on ait pu qualifier Descartes de « Breton » au 19^e siècle est le fait que le père de Descartes s'est remarié, après le décès de sa première épouse, Jeanne Brochard, avec la fille du maire de Nantes, Anne Morin. Et cela, alors que René Descartes n'avait que quatre ans. Autrement dit, le paysage culturel de Descartes, c'est : Nantes, Rennes et la ville de Vannes (où naîtront de nombreux neveux et nièces). Je pense à la nièce Catherine Descartes par exemple qui donne son nom à une école de Vannes, ainsi qu'à celle d'Elven.
- c) La troisième raison qui explique que l'on ait pu qualifier Descartes de Breton au 19^e siècle est que Descartes mentionne la langue bretonne dans son célèbre *Discours de la Méthode*. Ce qui a toujours été minimisé d'un point de vue français, au sens où Descartes aurait demandé aux Bretons « de faire un effort pour devenir des Français comme les autres ». C'est une manière d'aborder son texte, *mais elle n'est pas la seule*, et on peut envisager une autre hypothèse, à savoir que Descartes, ayant sa famille en Bretagne, aurait souhaité faire « un clin d'œil » aux Bretons *en les encourageant à penser par eux-mêmes*. Je vais y revenir dans ma présentation.

La notion d'« hypothèse »

Avant d'aller plus loin, j'ouvre brièvement une parenthèse philosophique sur la notion d'« hypothèse ». Que Descartes puisse être considéré comme « Breton » ou « Français » relève du domaine hypothétique. En effet, une « hypothèse », en philosophie, c'est une idée que l'on émet et que l'on cherche à vérifier en réalité. La difficulté dans le cas de Descartes est qu'au cours de sa vie, il n'a jamais décliné aucune identité, ni aucune nationalité. Quand on lui demande en Hollande « d'où il vient », il répond toujours la même chose, à savoir « qu'il est né dans le Poitou, qu'il a grandi en Touraine et qu'il a étudié dans le Maine ». Toute une périphrase pour ne pas dire *que sa famille*, soit son « point d'attachement », *vivait en Bretagne*. Et on comprend pourquoi Descartes n'en dit pas davantage, à savoir que le terme de « Bretagne » est proscrit à l'époque. En effet, nous sommes après 1532 et l'action de Richelieu a été particulièrement efficace.

Ce que je souhaite mettre en évidence avec vous ce soir est que Descartes a été déclaré « Français » *après sa mort en Suède en 1650* et que le point de vue français *en est demeuré là*, c'est-à-dire qu'il s'est élaboré au fil du temps sur ce qu'il a considéré être « un fait ». Or, et c'est ce sur quoi je souhaite attirer votre attention, ce n'est pas « un fait », *mais une hypothèse* (qui ne se vérifie *que dans certaines conditions et pas dans d'autres*). En outre, déclarer d'emblée Descartes « Français » revient à *ne pas respecter le fait qu'il ne se soit lui-même jamais déclaré Français de son vivant*. Vous voyez où je veux en venir, à savoir que « le point de vue breton » sur René Descartes est tout aussi légitime que « le point de vue français ». Il est même intéressant à prendre en compte, car il fait apparaître des éléments que le point de vue français ne peut faire apparaître.

Evidemment, ce qui pose problème dans le traitement qui est en général effectué en France de l'histoire des idées, ou de l'histoire tout court, c'est que le « point de vue breton » n'est non seulement pas pris en compte, mais est, en outre, interdit. Vous le savez comme moi : « le point de vue breton » en France, cela s'arrête en 1532. Et c'est précisément ce qui pose problème, car cela est un « décret français » dans lequel les Bretons ne se sont jamais reconnus. Et pour la bonne raison que l'on ne peut interdire à personne « d'avoir son propre point de vue ». Je ne développe pas davantage ce point. Simplement, ce que je souhaite mettre en avant avec ces considérations est que je ne m'intéresse pas à un « Descartes Breton » pour « rétablir une vérité » ou « la vérité » (« contre le point de vue français »), mais pour nuancer, voire relativiser, « le point de vue français » sur l'œuvre et la vie de René Descartes.

Ceci pour dire qu'« émettre une hypothèse », c'est non seulement la « vérifier », mais c'est aussi *mettre en évidence ce qu'elle promet de réel*. En émettant l'hypothèse d'un « Descartes Breton », on fait en quelque sorte « renaître » la réalité de la Bretagne du 17^e siècle (qui est difficilement perceptible comme telle avec notre regard du 21^e siècle). Je ne développe pas davantage. Ce sur quoi je souhaite insister avec vous ce soir est que « le point de vue français », qu'il s'agisse de Descartes ou d'autre chose, ne prend jamais en considération les éléments bretons ou, du moins, il ne les prend pas *avec le sérieux qu'ils méritent*. A ce sujet, je publie, en ce mois de septembre 2012, un ouvrage sur Spinoza « d'un point de vue breton », car Spinoza dit avoir lu Descartes « *avec le plus grand sérieux* » (ce qui signifie pour lui « avec la plus grande honnêteté »).

Tout ceci est d'autant plus intéressant que « le point de vue français », qui s'enorgueillit tant de cette grande figure nationale qu'est censée être René Descartes, ne lui a jamais rendu hommage. En effet, et je ne vais pas non plus développer ce point maintenant, il était prévu, lors de la révolution de 1789, qu'un hommage soit rendu au « grand philosophe français René Descartes au Panthéon. Or, ce projet a été deux fois abandonné, et il n'a jamais été repris. Or, vous savez comme moi que c'est une curiosité sans nom pour des milliers de touristes chaque année *de ne trouver nulle trace de René Descartes sur le territoire* : il n'y a aucune statue à Paris, aucun monument (à part dans le village où il est né).

Le point de vue breton sur Descartes

Donc, « le point de vue breton sur Descartes », c'est un peu « le fil rouge » de mon travail philosophique des trois dernières années, mais c'est aussi celui de « l'université populaire » que je vous propose ce soir. En un sens, ce « point de vue » est « le point de vue breton sur Descartes », mais c'est aussi, en un autre sens, « le point de vue de Descartes » lui-même car, ayant partie liée à la Bretagne, Descartes a laissé une « touche bretonne » à son œuvre. *Et c'est cela qui doit nous intéresser aujourd'hui*. Car les intellectuels parisiens du 19^e siècle ont en quelque sorte « donné le bâton pour se faire battre » en écrivant *noir sur blanc* « que Descartes était d'origine bretonne ». C'est comme si la vérité leur avait « échappé de la bouche ». Et c'est sans doute *ce qui explique le long silence du 20^e siècle*, à savoir qu'il a fallu un certain temps avant de se rendre des conséquences d'un tel propos.

Ce qui m'intéresse, en tant que philosophe, mais aussi en tant qu'historien, est que si l'on pouvait concevoir au 19^e siècle « un lien entre Descartes et la Bretagne », *cela n'a plus été possible au 20^e siècle*. Or, philosophiquement parlant, ce lien est très intéressant. En effet, Descartes n'est pas devenu « philosophe » par hasard : il a commencé à réfléchir à Rennes, où vivait son père, *c'est-à-dire à l'interface entre « univers breton » et « univers français »*, mais aussi *à partir de la contradiction qui existait à l'époque entre « univers breton » et « univers français »*. Et la contradiction en philosophie, c'est moteur, *car on cherche toujours à la dépasser dans une réflexion*. C'est l'origine de la *conscience*. En effet, vous ne pouvez en rester à une contradiction, car c'est une situation invivable. Donc, vous vous dites « qu'il y a quelque chose à comprendre », *et vous commencez à réfléchir*.

C'est cela qui m'intéresse, car le père de Descartes demandait à son jeune garçon de devenir « un bon Français » (en l'inscrivant au Collège de la Flèche), mais il lui demandait aussi d'être « un bon Breton » (en lui promettant son siège au Parlement). Donc, Descartes est devenu philosophe avec cette contradiction et cela, *à Rennes* : une ville où il passe toutes ses vacances entre 16 et 24 ans. Tous les historiens du monde entier vous diront que le premier texte de René Descartes, qui n'a été publié qu'après sa mort, *Les règles pour la direction de l'esprit*, a été écrit à Rennes.

« Histoire de Bretagne » et « Philosophie française »

En tant qu'ancien « étudiant en philosophie », j'ai toujours eu deux soucis majeurs : d'une part, « l'histoire de Bretagne » et d'autre part, « la philosophie française ». En effet, d'un point de vue français, comme vous le savez, « l'histoire de la Bretagne » s'arrête en 1532, soit la date d'Union, et « la philosophie française » commence avec René Descartes (en 1596, soit une soixantaine d'années après 1532). Comme l'affirme mon éditeur Yoran Delacour, qui est aussi celui de Jean Pierre Le Mat et de Yves Mervin, c'est « un mystère sans nom » que la Bretagne apparaisse « comme une entité distincte sur la carte de France pendant quinze siècles » et que, du jour au lendemain, elle puisse disparaître comme « par magie ». Quant à la « philosophie française », elle n'a jamais eu qu'un grand philosophe de référence, à savoir René Descartes. Et cela, parce qu'il est le premier philosophe à s'exprimer en français. Un « héros » que l'on glorifie d'autant plus que, comme je l'ai rappelé, on ne lui rend nulle part hommage. Et pour cause : tout est gênant chez lui (sa vie, son parcours et son œuvre).

Aussi, en réfléchissant avec Descartes ces trois dernières années, j'ai en quelque sorte trouvé « la solution à mes deux problèmes », à savoir que Descartes est *moins Français qu'on le dit et plus Breton qu'on ne veut le dire*. L'enjeu n'est pas qu'« historique », il est aussi *philosophique*, et c'est où je souhaite à présent en venir. Comme vous le savez, Descartes est considéré dans l'histoire de la philosophie comme « le premier philosophe moderne ». Et cela, parce qu'il instaure une coupure nette avec Aristote, en incitant chacun à « penser par lui-même ». Une démarche que le philosophe Emmanuel Kant a encouragée après lui au 18^e siècle en précisant qu'il faut aussi « *oser* penser par soi-même ». Autrement dit : c'est un acte de courage.

J'attire votre attention sur le fait que cette coupure dans l'histoire de la philosophie n'est pas anodine. Autrement dit, Descartes n'a pas opéré ce tournant majeur sans raison. Il était dans un contexte qu'il l'incitait à remettre en question « la manière de penser de son époque ». J'en arrive avec cette considération à la fin de mon « apéritif » : vous avez compris que je prends l'hypothèse du « Descartes Breton », fournie par les intellectuels parisiens du 19^e siècle, *au sérieux*, c'est-à-dire que je la prends « au pied de la lettre ». Cette hypothèse est aussi *une réalité* : elle permet de mieux comprendre et de mieux apprécier ce qu'est « la philosophie » en général (puisque Descartes est « le premier philosophe moderne »), et elle permet de mieux comprendre *ce qu'est « la Bretagne »* (comme « objet intellectuel » ou « objet de pensée »). Un « objet de pensée » qui n'est pas pris en compte, comme je l'ai mentionné, *ni par « l'histoire de France », ni par la philosophie, dite « française »*.

Or, le point de vue breton a intérêt à mettre en avant cet « objet de pensée », car « livrer son point de vue », c'est toujours *s'affirmer*, soit *dire qui l'on est*. Il y a donc un enjeu majeur pour les Bretons. En d'autres termes, c'est en donnant leur point de vue que les Bretons sont *le plus eux-mêmes*, mais qu'ils invitent aussi les autres à l'être. Ce point est subtil, *et je ne le développe pas ce soir*, mais je peux en dire un mot, à savoir que la notion de « Bretagne » est *symbolique*. En effet, ce n'est pas un hasard si Descartes insiste autant sur la notion d'« autonomie » dans ses textes : il parle moins d'« autonomie » de la Bretagne, *que de l'autonomie des gens vivant en Bretagne*, autrement dit *des Bretons*. Descartes développe l'idée d'« homme libre » et il veut rappeler à son époque qu'on a le droit d'être soi-même, *même, et surtout, si ce droit n'est pas accordé ou reconnu*.

La pertinence du point de vue breton

Ceci pour dire qu'il n'y a aucune « revendication » dans un point de vue breton, mais simplement *une affirmation* laquelle, comme toute affirmation, *mérite d'être prise en compte*. Comme le dit Jean-Pierre Le Mat, le monde est plus intéressant lorsqu'est prise en compte « la diversité des points de vue » que lorsqu'il est « réduit à un seul point de vue ». Je souligne l'importance de ces considérations à l'époque que nous connaissons actuellement, qui est une époque de « crise », c'est-à-dire de « rupture », de « remise en question » des valeurs, des principes et du « vivre ensemble ». « Réfléchir » à notre époque ne consiste pas à « saper ces valeurs et ces principes » pour « en créer de nouveaux », mais à les « remettre en question », c'est-à-dire à les « réfléchir », soit, selon l'étymologie, *faire « un retour en arrière »*.

Les philosophes nous expliquent que, la plupart du temps, on ne comprend pas certaines choses, *parce qu'on est convaincus de les comprendre*. Et la philosophie commence ainsi : remettre en question certaines choses, et « en douter » comme l'écrit Descartes, *c'est mieux les « éclairer » pour mieux les comprendre*. Je vous rappelle à ce sujet que le terme « révolution » vient du latin *revolver*, c'est-à-dire faire « un retour sur soi ». Les « révolutions » sont en général invisibles et leurs effets ne se mesurent que sur le long terme, car elles consistent la plupart du temps en *une réappréciation de ce qui est déjà connu*. Ceci pour dire que la révolution de 1789 n'a toujours pas été comprise en France. Or, elle était une occasion pour les Bretons de « faire retour sur eux-mêmes », comme ils en ont souvent eu l'habitude au cours de leur histoire (je pense au « Tro-Breizh » par exemple, qui est « un tour de la Bretagne sur elle-même », et que tout Breton devait accomplir « s'il voulait gagner le Ciel »).

Ce que je souhaite dire est qu'une « révolution » a souvent lieu *dans les mentalités* avant d'avoir lieu *dans les faits*, et elle ne consiste bien souvent qu'en un « changement de mentalité ». Ce que l'on appelle aussi « une conversion », c'est-à-dire « un changement de regard ». C'est à cela que je vous invite, ce soir, mais aussi cet automne, avec l'Université Populaire de Philosophie Bretonne, soit précisément à « un changement de regard » (sur Descartes, sur la philosophie et sur la Bretagne, et pourquoi pas *sur nous-mêmes* qui nous posons ces questions). Car ce n'est pas un secret « que l'on réfléchit en Bretagne plus qu'ailleurs », et pas un hasard *que René Descartes soit devenu philosophe en Bretagne*.

A ce sujet, je dissipe tout de suite un malentendu qui voudrait que la philosophie ne soit qu'une « perte de temps » ou un « loisir ». Ce qui n'est pas vrai : on réfléchit, non « parce qu'on a le temps », *mais parce qu'il y a urgence*, et pour une raison simple, à savoir que l'action en dépend ! Comme je l'ai mentionné, c'est souvent les « crises » qui nous forcent à réfléchir, *et justement parce qu'on n'en a pas le choix* : en situation de « crise », *il faut changer de comportement*. Ce qui était typiquement la situation à l'époque de Descartes, au 16^e siècle, au cours de laquelle deux mondes s'effondraient, à savoir « l'ancien duché de Bretagne » et « l'ancien royaume de France ». Après 1532, les Bretons n'allaient pas continuer à s'opposer aux Français *comme ils le faisaient avant*. Il y avait donc *quelque chose à comprendre* pour eux, et c'est ainsi *qu'ils ont réfléchi* et notamment le premier d'entre eux qu'est René Descartes. Ceci pour dire aussi *que c'est en situation de « crise » que surgissent les philosophes* (on pourrait aussi bien citer Socrate dans l'Athènes de son époque).

L'importance de la « réflexion »

Je vais tâcher de ne pas faire trop de digressions ce soir, mais sachez que le projet d'Université Populaire de Philosophie Bretonne est d'autant plus d'actualité que sort en ce moment un dossier spécial du magazine parisien *Le Point* (que j'ai amené ce soir) portant sur « Descartes » et la sacro-sainte « raison ». Descartes est important « d'un point de vue français », car il valorise la dite « raison » (qui aurait permis aux Français de « vivre ensemble »). Mais ce que je souhaite aborder avec vous ce soir, avec le projet d'Université populaire, est justement *le point de vue breton*, à savoir qu'il n'y a pas de « raison » *sans réflexion*, sinon *c'est de l'idéologie*, soit une pensée « toute faite », « unique » ou « unilatérale ». Ce type de pensée finit toujours par engendrer des crispations, voire des violences.

C'est avec ces considérations que je propose d'ouvrir ce soir « l'Université Populaire de Philosophie Bretonne ». Selon moi, c'est le projet que Descartes souhaitait instituer avec son *Discours de la Méthode* au 16^e siècle car, au lieu de siéger au Parlement de Bretagne comme son père le souhaitait, Descartes est devenu philosophe. Et cela, avec le secret projet de fonder « une université populaire », c'est-à-dire *d'initier chacun à la philosophie*, non par « un enseignement particulier », mais *par l'incitation à la réflexion personnelle*. La philosophie, selon Descartes, n'était pas « une discipline réservée aux doctes et aux savants », *mais à laquelle chacun pouvait parvenir par la seule « réflexion »*, c'est-à-dire par le seul « retour sur lui-même ».

Ce faisant, Descartes a redéfini la philosophie comme « exercice de l'esprit » (une définition qu'elle avait perdue depuis Aristote et qui était pourtant celle de son père fondateur, à savoir Socrate). En effet, Socrate ne cessait de dire « connais-toi, *toi-même* ». C'est le fait de rappeler cela qui a fait la modernité de Descartes (de laquelle nous sommes aujourd'hui encore tributaires, mais que nous n'avons pas parfaitement compris).

Aussi, en relisant l'œuvre de Descartes ces trois dernières années, j'ai souhaité aller au bout de ma démarche, et mettre en œuvre, à partir des textes de Descartes, ce que Descartes n'a pas eu le temps de faire. Car, comme vous le savez, Descartes est décédé en 1650, à l'âge de 54 ans, et ni à Paris, ni en Bretagne, ni en Hollande, *mais en Suède* (je vais y revenir). J'en viens à présent, après cet « apéritif », à mon « entrée » en quelque sorte, et je vais expliquer l'intitulé « d'Université Populaire de Philosophie Bretonne ».

« Université Populaire de Philosophie Bretonne »

Ce qu'il faut savoir est que la première mention de la notion d'« Université populaire » date de la fin du 19^e siècle, au temps de l'Affaire Dreyfus qui, je vous le rappelle, était jugée à Rennes, dans les locaux de ce qui est aujourd'hui le lycée Emile Zola. A l'époque, des professeurs, des historiens et des philosophes proposaient des cours accessibles au grand public. La seconde utilisation de la notion d'« université populaire » a eu lieu au 20^e siècle, dans les années 60-70, lors de la « révolution culturelle », puis dans les années 90, via la mode des « cafés philosophiques ». L'objectif était le même au 20^e siècle qu'au 19^e siècle, à savoir « démocratiser la culture ».

Il y a eu un tournant à la fin des années 90 et au début de la décennie 2000 avec la notion d'« université populaire » équivalente à celle de l'université dite « classique ». C'est par exemple la démarche du philosophe Yves Michaud en 1998 avec *l'Université de tous les savoirs*, et celle du philosophe normand Michel Onfray en 2002 avec *l'Université populaire de Caen*. Depuis, de nombreuses universités dites « du temps libre » ont vu le jour.

Ce que nous proposons en 2012, dix ans après l'initiative normande de Michel Onfray en 2002, est de créer dans la même veine, une « Université populaire en Bretagne » où tous les Bretons, c'est-à-dire tous ceux qui se reconnaissent, s'identifient ou se définissent comme Bretons, mais aussi tous ceux qui aiment la Bretagne, qui vivent ou qui arrivent en Bretagne, puissent se réapproprier culture, histoire et philosophie *d'un point de vue breton*. Et cela, en redonnant accès à des textes et des contextes dont une certaine « éducation nationale française » a pu les priver.

Alors, ce n'est pas du tout une critique de l'enseignement français, qui a ses vertus, mais on peut considérer que ce qui était valable au 19^e siècle ne l'est plus aujourd'hui. En effet, nous ne sommes plus à l'époque aujourd'hui où il faut tout « franciser », et plutôt à l'époque où il s'agit de comprendre les différences culturelles *et d'y réfléchir*.

En ce sens, l'objectif d'une « université populaire » est pour chacun d'apprendre à *penser par lui-même*. La philosophie n'est, dans ce cadre, pas « un contenu » ou « un ensemble de doctrines » à apprendre par cœur, *mais un ensemble d'outils aidant la réflexion personnelle*. C'est ce que souhaitait faire Descartes avec son *Discours de la Méthode*, à savoir que *ce n'est qu'en pensant par soi-même que l'on devient soi-même*. Cette conscience de soi ne doit pas mener à l'individualisme et plutôt à un *renforcement du lien social* (si je sais « qui je suis », alors je suis plus curieux de savoir « qui sont les autres »).

Michel Onfray a publié en ce sens un texte en 2004 intitulé *La Communauté philosophique* qui est « le manifeste de son université populaire ». Dans ce texte, la culture est considérée comme « un auxiliaire de la construction de soi » permettant une meilleure « lecture du monde » et une meilleure « action » dans le monde. Ce qui me donne l'occasion de préciser le sens de chacun des termes utilisé dans la notion « d'Université Populaire de Philosophie Bretonne ».

La notion d'« Université » est liée à la catégorie de l'« universel », soit ce qui regroupe « tous les savoirs », mais aussi « pour tous », c'est-à-dire que le savoir est en droit « accessible à chacun », et non réservé à une élite. C'est en ce sens que l'entend René Descartes, lorsqu'il écrit dans son *Discours de la Méthode* que tout le monde peut réfléchir par lui-même et faire preuve de ce qu'il appelle « le bon sens ». En cela, chacun a accès au savoir, « même les femmes » précise Descartes (ce qui est inédit à son époque), et « même les Bretons » (ce qui n'est pas politiquement correct à l'époque). Car il faut savoir, comme je l'ai déjà rappelé, que Descartes mentionne la langue bretonne dans son *Discours de la Méthode* en écrivant noir sur blanc « que ce n'est pas une obligation de parler la langue française pour faire preuve d'intelligence ».

Ce qui est toujours sous-estimé en philosophie. En effet, on pense que Descartes demande aux Bretons de « faire un effort pour s'assimiler aux autres Français », mais il y a une autre lecture possible, à savoir *que Descartes considère que chacun mérite d'être pris en compte pour ce qu'il est*. Et si le point de vue français sur sa philosophie ne prend pas en compte ce point, c'est essentiellement *parce qu'il ne sait que dire sur la Bretagne*. Je ne développe pas ce point ce soir, et je reviens sur la notion d'« universel », soit « ce qui regroupe tous les savoirs ». Ceci pour dire que, dans une « Université Populaire de Philosophie Bretonne », on peut inviter des historiens, des géographes, des économistes qui pratiquent des disciplines avec lesquelles on peut établir des ponts avec la philosophie, et sur lesquelles on peut développer « un point de vue breton ». Je pense par exemple à Yves Mervin en économie, à Jean Pierre Le Mat en histoire, à Jean Ollivro en géographie (qui propose « un contrat spatial » en Bretagne, qui est une référence explicite au « contrat social » de Rousseau).

J'en viens à présent à **la notion de « Populaire »** : « Populaire » est différent de « populeux ». On n'entend pas ici parler de « vulgarisation », de « réduction », ou de « version allégée » du savoir. C'est plutôt l'idée que chacun peut avoir accès au savoir, quelque soit, comme le disait Descartes, son niveau d'études ou son éducation. Ce qui ne signifie pas que l'on puisse avoir accès au savoir *sans effort*. En ce sens, la notion d'« Université Populaire » est différente de celle d'« Université du temps libre ». Il y est moins question « d'érudition » ou « de culture générale » *que de formation, et d'incitation à la réflexion personnelle*.

Ce qui nécessite un enseignement (sous la forme de cours ou de conférences), des échanges organisés (par exemple, avec des comptes-rendus de séances) et une évaluation des connaissances. Peu importe la forme que cela prend, puisque seule compte la progression dans la réflexion. Une évaluation de connaissances en ce sens *sert à valider cette progression, et cela seulement*. En cela, la notion d'« Université Populaire » rejoint celle de « démocratie participative ». Ce qu'il est important de retenir ici est qu'il ne s'agit pas de « véhiculer des idées », *mais de permettre à chacun d'avancer dans sa propre réflexion*. C'est en ce sens que Descartes utilise le terme de « méthode », c'est-à-dire que chacun a sa « propre méthode ». Et comme l'écrit Descartes, *il a donné la sienne « en exemple », et non « en modèle »*. Ce que le point de vue français sur Descartes ne comprend pas. Le terme « méthode » vient du latin *methodos* qui signifie « chemin ». Chez Descartes, penser « avec méthode », cela signifie « réfléchir sur le chemin emprunté » et au sens fort du terme « réfléchir », c'est-à-dire « revenir dessus ». Je ne développe pas ce point, car cela serait trop long.

L'autre notion importante de l'intitulé est évidemment celle de « philosophie », et c'est celle qui doit le plus retenir notre attention ce soir. Il est important de rappeler que, pour les pères de la pratique philosophique (car la philosophie est une pratique avant d'être une théorie), la philosophie n'est pas un « ensemble de savoirs », *mais une interrogation sur le savoir*, et comme je le dis devant vous, *une réflexion*. Il est important de souligner en ce sens que la philosophie est *un exercice de l'esprit*, et pas « un ensemble de théories ». Je m'inspire en cela du philosophe Ludwig Wittgenstein qui a pu dire au 20^e siècle que la philosophie est avant tout « un usage », c'est-à-dire une technique, un outil, et non « un savoir » comme tel.

En principe, la philosophie n'est pas « facilement accessible », car elle n'est pas « objective » : elle demande *une démarche personnelle*. Mais elle n'est pas pour autant « subjective » : la philosophie repose *sur l'argumentation*, c'est-à-dire que l'on doit toujours pouvoir échanger ses idées avec les autres sur la base de l'argumentation.

Aussi, contrairement à ce que laisse croire l'année de terminale au lycée, « philosopher » demande *une formation*. Il est faux de laisser croire à des jeunes de 18 ans qu'il suffit de dire « ce que l'on pense » ou de « donner son opinion sur tel ou tel sujet » pour être dit « philosopher ». La philosophie *s'enseigne* : il existe des textes, des courants de pensée et des époques. On ne peut en faire abstraction. Pour donner un exemple, apprendre Platon, ce n'est pas dire « si l'on est d'accord ou non avec Platon », *c'est étudier Platon*.

En un sens, on demande à un « philosophe » ce que l'on demande à un « technicien », c'est-à-dire non pas « ce qu'il sait », mais « ce qu'il peut apporter ». C'est pour cette raison qu'une université populaire de philosophie ne doit pas s'opposer à la philosophie universitaire. Au contraire, elle maintient, comme elle, une certaine exigence, et justement parce que l'on ne peut être dit « philosopher » sans penser par soi-même : ce qui demande donc un effort minimum.

Enfin, dans l'intitulé d'« Université Populaire de Philosophie Bretonne », il s'agit de « philosophie bretonne ». C'est la notion sur laquelle je dois passer le plus de temps, car, bien évidemment, je ne prétends pas parler de « ce qui n'aurait jamais été identifié avant ». La philosophie n'a pas de couleur : elle n'est ni française, ni allemande, ni anglaise, et plutôt universelle. Pourtant, son origine est grecque, et, au cours de l'histoire, elle a été tantôt française, tantôt allemande et tantôt anglaise. Je parle bien là *de la langue dans laquelle on a philosophé*, c'est-à-dire que je ne parle pas de « culture » ou de « nationalité ». Toutes les tentatives de définir une philosophie « nationale » (allemande, française ou anglaise) ont été vouées à l'échec. Donc, ce n'est pas en ce sens que je parle de « philosophie bretonne », c'est-à-dire que je n'entends pas défendre « une pensée bretonne » (que personne n'aurait perçue avant moi), qui serait incarnée par d'éminents philosophes bretons (que personne n'aurait non plus identifiés). Ce n'est pas de cela dont il s'agit.

Ce que j'entends par « philosophie bretonne », c'est plutôt le fait de philosopher « d'une manière bretonne », ou « à la manière de Bretagne ». Une manière qu'à mon sens, Descartes illustre à merveille. Dans l'un de mes livres, je parle d'un philosophe du 19^e siècle, Alfred Fouillée qui était originaire d'Angers, et qui disait philosopher « à la mode de Bretagne ». Philosopher « à la mode de Bretagne », cela signifie, comme le fait Descartes, « montrer ce qu'il en est d'une réflexion » plutôt que de « l'exposer » ou de « l'expliquer », dans l'intention de « convaincre les autres ».

Il y a une grande méprise à ce sujet concernant la notion de « discours ». Les Français croient que Descartes fait un long « discours » pour « expliquer ce qu'il pense », et ils sont déçus parce que Descartes ne dit rien, dans son « discours », de sa fameuse « méthode ». Or, Descartes utilise la notion de « discours » au sens du vieux français « discourir », c'est-à-dire « passer d'un sujet à un autre ». Le terme vient du latin *discursus*, soit « l'action de courir ça et là ». C'est un mot qui apparaît dans la langue française au début du 16^e siècle.

Donc lorsque Descartes « philosophe », il n'entend pas « convaincre ses lecteurs », mais plutôt *leur montrer comment, lui, il réfléchit*. Ce qui est différent, et qui fait selon moi toute la coloration bretonne de Descartes, et non française, à savoir que chacun ne pense jamais *que pour lui-même*. Donc, c'est bien *la manière de faire* qui est bretonne dans la philosophie de Descartes, et non « le contenu ». Vous remarquerez que la manière de faire « à la française » est différente. De fait, « la pensée française » se remarque à sa grandiloquence : vous n'avez pas le même ton chez Pascal ou chez Voltaire que chez Descartes (qui est beaucoup plus humble).

A ce sujet, j'ouvre une parenthèse, car ces grands esprits de la pensée française que sont Pascal et Voltaire n'ont pas été tendres avec Descartes. Pascal l'insulte dans ses *Pensées* en disant qu'il est « inutile et incertain » et Voltaire se moque de lui en disant qu'il n'a écrit que des « romans ». Ce qui n'est pas très charitable.

Aussi, le terme « breton », ou « bretonne », dans l'intitulé « Université Populaire de Philosophie Bretonne » est à entendre en un sens objectif et non subjectif. Ce que je souhaite dire par là est que n'importe qui peut relever un élément breton dans la philosophie de Descartes, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire d'être Breton pour cela. J'aurais pu lire « l'élément breton » chez Descartes d'un point de vue basque ou alsacien, mais je l'ai fait « d'un point de vue de Breton ». Et sans doute, parce qu'il n'y a qu'en tant que Breton que l'on peut vraiment déceler « ce qu'il y a de breton chez Descartes », c'est-à-dire *le reconnaître et l'identifier*. Je parle là de « sensibilité ». Encore une fois, un « point de vue », c'est la perspective que l'on adopte, *mais c'est aussi le lieu où l'on se tient*. Il existe « un point de vue breton », en raison d'éléments à exprimer *qui ne peuvent l'être d'un autre point de vue*. Donc, « les choses à dire » viennent avec « le point de vue pour les dire » (ce qui est révélateur du point de vue en question). Le point de vue breton existe donc, non pas en raison de « ce qu'il a à dire », mais parce qu'il a des choses à dire qu'il est le seul à pouvoir dire. Il ne « prouve » pas ainsi son existence, *mais il la manifeste*.

J'en ai terminé avec l'explication de l'intitulé « Université Populaire de Philosophie Bretonne ». Ce qu'il faut retenir, c'est que la réflexion individuelle, si elle demeure individuelle, doit être outillée et guidée et, pour cela, être confrontée aux grands textes de référence. Ce qui était le projet pédagogique de Descartes à son époque : moins faire « œuvre de philosophe » qu'initier tout honnête homme à « la philosophie », c'est-à-dire à la « réflexion » ou au « retour sur soi », et par là au « mieux vivre ». Ce qui est la définition initiale de la philosophie, soit « la quête de sagesse », ou « le désir de savoir » qui fasse « mieux vivre ». Donc la notion « d'Université Populaire de Philosophie Bretonne » retient de l'université traditionnelle « la qualité des informations transmises » et « la notion d'apprentissage » qui permet un progrès personnel. Elle encourage aussi « l'interactivité » et « la pratique du dialogue » (au sens de Socrate), c'est-à-dire que « l'échange » est aussi « un moyen d'accéder au contenu ».

Parcours personnel

Après mon « apéritif » et mon « entrée », j'en viens à mon « plat de résistance » qui, je l'espère, sera digeste. Comme je l'ai mentionné en introduction, le point de départ de ma réflexion, et le fil rouge de l'Université Populaire de Philosophie Bretonne, *c'est René Descartes*. Je vais davantage expliquer pourquoi à présent, car ce qui m'intéresse, *c'est à la fois la figure philosophique de Descartes, l'être humain René Descartes, mais c'est aussi le symbole*, car autour de ce symbole s'articule une réflexion sur le rapport entre la France et la Bretagne qui intéresse directement l'histoire de la philosophie. En effet, il se passe quelque chose d'important entre la fin du 16^e siècle et le début du 17^e siècle en Bretagne, soit la perte d'indépendance et le début de cette réflexion qu'incarne Descartes. Cependant, avant d'expliquer « comment j'en suis venu à René Descartes », je dois dire deux mots de mon propre parcours philosophique.

D'une part, j'ai effectué une maîtrise de philosophie en Ecosse sur le philosophe irlandais George Berkeley. Et d'autre part, j'ai effectué un DEA sur la notion de « normativité » chez le philosophe Ludwig Wittgenstein. Je puise mon inspiration dans l'œuvre de l'Irlandais Berkeley, qui est un important lecteur de Descartes au 18^e siècle et qui a trouvé dans ses textes, plus qu'une « ressource philosophique », à savoir de quoi redonner confiance aux Irlandais qui luttaient à l'époque contre l'emprise anglaise. Berkeley est souvent qualifié en philosophie d'« idéaliste » ou d'« immatérialiste ». Or, il faut savoir que, comme Descartes, il renouvelle à son époque « l'esprit philosophique ». Ce qu'il faut également savoir est que Berkeley est considéré en France comme un penseur « anglo-saxon ». Ce qui ne fait aucun sens, puisqu'il est Irlandais, *et qu'il tire justement de là toute sa pertinence*. En effet, un « anglo-saxon » n'aurait pu s'opposer aux « Anglais ».

Dans des ouvrages philosophiques français très sérieux, vous trouvez souvent le qualificatif d'« irlandais » à propos de Berkeley mit entre guillemets, comme si c'était là « un détail mineur ». Mon travail philosophique a donc consisté à « enlever les guillemets », et à valoriser l'approche spirituelle de Berkeley. Aussi, j'attire votre attention sur le fait que « les Angles » désignent les populations de l'actuel Danemark, et « les Saxons » ce qui est l'actuelle Allemagne. Donc si Berkeley est Britannique, c'est au sens « celtique » ou « bretonnique », et non « anglo-saxon ». Ce que je veux dire par là, c'est qu'un Berkeley « anglo-saxon » nous éloigne du Descartes « Français », tandis qu'un Berkeley « bretonnique » nous ramène au Descartes « Breton ».

Concernant mon DEA, je me suis inspiré de la méthode d'un philosophe majeur du 20^e siècle : Ludwig Wittgenstein. Celui est d'origine autrichienne et il a été naturalisé Britannique. L'œuvre de Wittgenstein est singulière dans la tradition analytique dite « anglo-saxonne » de la fin 19^e - début 20^e siècle. Cette œuvre rejoint des thèmes cartésiens (notamment les notions de « certitude », de « méthode » et de « confiance en soi »). Ce qui n'est pas étonnant, puisque Wittgenstein, souhaitait, comme Descartes et Berkeley en leurs temps, « renouveler l'esprit de la philosophie ». Il faut savoir qu'on commence à peine à comprendre aujourd'hui l'ampleur et l'impact de l'œuvre de Wittgenstein (grâce, surtout, aux philosophes américains). Cette œuvre est donc de premier plan, et je m'en suis servi pour ma relecture de Descartes.

Descartes, « Breton » ?

J'en reviens maintenant à mon fil rouge qu'est Descartes et au travail de relecture de son œuvre. Comme je l'ai mentionné en introduction, j'ai été inspiré par la démarche de Jean-Pierre Le Mat qui a proposé « un point de vue breton » sur « l'histoire de Bretagne ». Ce qui m'a intéressé, car on trouve de nombreuses Histoires de Bretagne, toutes plus objectives les unes que les autres, mais aucune qui se dise bretonne, ou qui mette en avant une démarche bretonne. Or, « livrer son point de vue », c'est « dire qui l'on est », et ce qui est intéressant dans le livre de Jean-Pierre, c'est que l'on apprend des éléments que l'on ne trouve pas ailleurs. Cela apporte un vrai « éclairage ».

L'intérêt du livre est alors, comme dans le *Discours de Descartes*, moins « dans le contenu » que dans ce qu'il permet de voir. Descartes parle à ce sujet de « lumière naturelle » : la lumière naturelle n'est pas « ce qui permet de voir le jour », mais ce qui permet de « voir ce que le jour permet de voir ». Je vous invite à lire l'Histoire de Bretagne de Jean-Pierre *en ce sens*, car cette approche est cruciale. Non seulement, vous prenez connaissance de « l'histoire de la Bretagne », mais en outre avec une perspective bretonne. Et j'ai travaillé sur Descartes de la même manière : en faisant apparaître des éléments qu'aucun autre point de vue ne permet de mettre en évidence.

Ce qu'il faut aussi savoir est que Jean-Pierre Le Mat a commencé à écrire son « Histoire de Bretagne » en Irlande, en anglais, et que le hasard a voulu que c'est aussi la version anglaise que j'ai lu en premier (en 2007). C'est intéressant d'écrire en anglais, car cela permet de se défaire de la grammaire française, et de gagner en objectivité. En effet, nous sommes tellement imbibés de langue française qu'il y a parfois des choses que l'on ne parvient pas à dire. Or, les exprimer dans une autre langue permet justement de les dire. J'ai donc fait la même chose : j'ai commencé à écrire *Descartes Breton ?* en anglais, puis je l'ai traduit en français. Ces deux ouvrages, en anglais et en français, ont été publiés en même temps au moment de la Sainte-Yves : le 19 mai 2009. Dans ces deux livres, j'aborde les thèmes suivants :

L'enfance polémique de Descartes,
la vie et l'œuvre du philosophe,
le contexte révolutionnaire en Bretagne,
le sort de Descartes sous la révolution,
son rapport à la nation française au 19^e siècle,
la question bretonne,
et l'héritage invisible au 20^e siècle.

C'est un livre qui traite du dossier historique de ce que l'on peut appeler « l'affaire Descartes » et à partir de là, j'ai initié une série de livres sur les principaux lecteurs de Descartes au 18^e siècle qui, comme par hasard, sont Irlandais, Ecossais et Gallois.

La collection « le point de vue breton »

J'ai commencé la série par le philosophe que je connais le mieux, à savoir l'Irlandais **Berkeley**. Comme j'en ai déjà parlé, je ne vais pas développer : j'ai écrit ce livre à partir de mon mémoire de maîtrise et je l'ai présenté comme « un cours de philosophie », c'est-à-dire « ce qu'il s'agit de retenir de Berkeley ». Et cela, en partant de son œuvre, et non de ses commentaires ou interprétations (notamment anglaises et françaises).

Hume : j'ai continué avec l'Ecossais David Hume, qui est né à Edinburgh et qui a écrit son premier livre *Le Traité de la nature humaine* au Collège de La Flèche où a étudié Descartes au 17^e siècle. L'impact de Hume est considérable en philosophie au point que Kant a pu dire de lui « qu'il l'avait réveillé de son sommeil ». Ce qui est intéressant, et je le rappelle dans mon livre, c'est que Hume a écrit une *Histoire de l'Angleterre* qui a connu un important succès à Londres et qui a été boudée (car ce que Hume ne précise pas est que cette histoire d'Angleterre est écrite « *d'un point de vue écossais* »).

Locke : après Berkeley et Hume, je me suis intéressé à John Locke. Comme vous le savez peut-être, on parle toujours de Locke comme d'un grand penseur « britannique », voire « anglo-saxon », or je montre dans mon livre que l'on ne peut comprendre la philosophie de Locke et les nombreux épisodes de sa vie *de ce seul point de vue*. En outre, Locke dédie son célèbre livre *Essai sur l'entendement humain* au Comte de Pembroke qui se trouve être la localité située le plus à l'ouest du Pays de Galles. Je me suis alors demandé si on ne pouvait pas proposer une lecture galloise, et bretonne, de Locke et j'ai fait de nombreuses découvertes, qu'en tant que philosophe, je ne soupçonnais pas. En outre, il faut savoir que Locke a vécu en France, à Montpellier. Il souhaitait que son *Essai sur l'entendement humain* remplace le *Discours de la Méthode* de Descartes, mais pas au sens où les Français l'entendent, car Locke souhaitait remplacer *la lecture française* qui était faite du *Discours* (et qui, selon lui, en dénaturait le sens).

Descartes et la Bretagne : Après Locke, je suis revenu à Descartes, et j'ai souhaité répondre à la question posée en 2009, à savoir en quel sens on peut dire « que Descartes est Breton ». J'ai repris le dossier historique de Descartes *à partir de sa philosophie*. C'est donc *un livre de philosophie* et j'y explique que l'on peut résoudre « les problèmes posés par Descartes » *au moyen de sa philosophie*. Ce livre a été publié en février 2011 et j'y intègre l'ouvrage de l'Allemand Theodor Ebert publié en 2010 sur « la mort mystérieuse de Descartes » (sur laquelle je vais revenir ce soir).

Les Lumières : à partir de *Descartes et la Bretagne*, j'avais ouvert la porte à « une relecture de la philosophie moderne », dont Descartes est l'initiateur. Il me semblait donc important de revenir sur le 18^e siècle que l'on appelle « le siècle des Lumières » (et qui est le siècle de Locke, Berkeley et Hume). J'ai appelé cet autre livre *Un siècle de Lumières*, car j'y montre que le dit « siècle des lumières » *n'a pas été compris* et qu'il s'agit, plus que jamais, *de le comprendre*. Je parle donc du 21^e siècle et de ses enjeux. J'ajoute dans ce livre une lecture de Kant et de Kierkegaard (qui sont aussi de grands lecteurs de Descartes). Il faut savoir que le grand-père de Kant était Ecossais.

Spinoza : le livre sur Spinoza vient clôre la série, car Spinoza est le lien « entre Descartes et le siècle des Lumières ». En effet, il est « le premier lecteur de Descartes » et « le premier penseur des Lumières ». Je ne développe pas ce point devant vous ce soir, mais il faut savoir que si Kant prend la parole à la fin du 18^e siècle, *c'est parce qu'il y avait un problème avec Spinoza*. Ce qui m'a alors intéressé est que Spinoza dit avoir lu Descartes « avec le plus grand sérieux » et que s'il est né à Amsterdam, *sa famille a passé une quinzaine d'années à Nantes*. Je ne développe pas non plus ce point, mais il faut savoir que la famille de Spinoza était de confession hébraïque et qu'elle fut chassée d'Espagne, puis du Portugal lors de l'Inquisition. Or, avant de rejoindre la Hollande, ils se sont établis à Nantes, et cela à la fin du 16^e siècle, *c'est-à-dire au moment de la naissance de Descartes*. Ceci pour dire que Spinoza connaissait beaucoup de choses sur Descartes et qu'il est selon moi *le meilleur guide pour aborder son œuvre*. C'est d'ailleurs avec lui que je souhaite commencer l'Université Populaire de Philosophie Bretonne cet automne. J'en ai terminé avec la présentation de la série « philosophie du point de vue breton » et j'en reviens à Descartes, et plus précisément à ce que le point de vue français a souhaité en faire.

Descartes, « Français » ?

J'en viens donc maintenant au dossier Descartes lui-même, et je souhaite confronter avec vous « le point de vue français » et « le point de vue breton » sur ce dossier, car c'est aussi une manière d'introduire « la spécificité d'une université bretonne » par rapport au « discours officiel de l'université française ». Comme le formule Jean Pierre Le Mat, on gagne tout à varier les points de vue, et on gagne notamment *en vérité et en réalité*. Or, ce que n'intègre pas le point de vue français sur Descartes, c'est combien le point de vue breton peut l'enrichir. En l'occurrence, je souhaite vous montrer ce soir en quoi le point de vue français demeure lacunaire sur Descartes et combien il entend le rester.

Pour illustrer mon propos, je vous ai mis les deux livres les plus représentatifs du point de vue français sur Descartes : celui d'André Glucksman paru en 1987 et celui de François Azouvi paru en 2002 (tous les deux ont, depuis, été publiés en poche). Ces deux livres valorisent la figure intellectuelle de Descartes, mais ils ne disent rien de l'homme, c'est-à-dire de l'être humain, de sa vie, de sa famille. Or, ce qui pose le plus problème dans ce « Descartes Français » selon moi est moins « l'aspect culturel » que le souci intellectuel car, pour le dire ainsi, *on ne dispose pas du Descartes intégral dans la version française*, et plutôt d'un Descartes « morcelé », c'est-à-dire qui ne tient pas compte de tous les aspects de sa vie et de son œuvre.

Ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit avant tout, à son moyen, de valoriser la nation française, et non de s'intéresser à Descartes comme tel. Et vous savez, comme moi, pourquoi l'on s'attache tant à Descartes en France, c'est parce qu'il est le premier philosophe à avoir écrit un texte philosophique en langue française : c'est son *Discours de la Méthode*. Cependant, ce que l'on omet de préciser est que la langue française était à l'époque la langue européenne, et pas nécessairement « celle des français ». Par exemple, Locke, Spinoza et les autres lisaient Descartes en latin, mais aussi en français.

Donc, et c'est ce que je montre dans mes livres, Descartes a servi après la révolution, et au 19^e siècle en particulier, à « unir les Français dans la langue française ». Or, philosophiquement parlant, ce n'est pas « parce que l'on s'exprime en français » que l'on pense « en français ». C'est là la nuance que ne perçoit pas le point de vue français, *et que rappelle le point de vue breton*.

Comme je l'ai mentionné, avec le contexte de crise que l'on connaît actuellement, la culture française est fragilisée et ressent le besoin de rappeler le « Descartes français » et sa sacro-sainte « raison ». Or, ce que le point de vue français refuse de prendre en compte est que la Bretagne est moins « un problème » pour lui qu'une « solution ». *Surtout lorsqu'il s'agit de « vérité » et de « réalité »*. Ce que je souhaite dire est, que face aux contestations allemandes, anglaises et américaines sur la vie de Descartes, les Français pourraient regarder la vérité en face avec le point de vue breton. Je ne développe pas davantage ce point et j'en viens à ces contestations (qui constitueront en quelque sorte « le dessert » de ma présentation).

Descartes vu d'Allemagne et des Etats-Unis

Un universitaire allemand, Theodore Ebert, a publié un livre en 2010 qui revient sur « la mort mystérieuse de Descartes ». Le livre vient tout juste d'être traduit en français il y a quelques mois, en avril 2012. Theodor Ebert enseigne la philosophie en Allemagne à l'université d'Erlangen (une ville jumelée avec celle de Rennes en Bretagne). Avec le titre de son livre, Theodor Ebert fait un clin d'œil au premier biographe français de Descartes, Adrien Baillet, qui a écrit la vie de Descartes en 1691 et qui utilise cette expression de « mort mystérieuse ». En fait, bien qu'il le savait à l'époque, Adrien Baillet ne souhaitait pas informer le public qu'il s'agissait d'une mort par empoisonnement. Il utilise donc cette expression de « mort mystérieuse », sous-entendant que la mort de Descartes n'est pas naturelle.

Ce qui est intéressant est que les Français ont toujours affirmé, et continuent d'affirmer, que Descartes est décédé d'une pneumonie. Selon cette thèse, Descartes était de santé fragile, il aurait attrapé froid lors de son arrivée en Suède et il en serait décédé. Ce qui est gênant dans ce « déni de réalité », c'est que, dans toutes les biographies anglaises et américaines, vous lisez au contraire, *noir sur blanc*, et sans aucun complexe, *que Descartes a été empoisonné*. La nouveauté qu'apporte Ebert en 2010 par rapport à ces ouvrages, c'est que, contrairement à ce qui été dit jusqu'alors, ce n'est pas « le médecin protestant de la Cour de Suède » qui serait le coupable, mais « le prêtre catholique de l'Ambassade de France ». Je ne développe pas ce point, car je le fais dans mes livres. Ce qui m'intéresse davantage par rapport au « dossier Descartes », c'est *l'enjeu intellectuel*.

Ce qu'il faut savoir est qu'il n'y a pas que les Allemands qui s'intéressent au vrai Descartes, mais aussi les Américains. Et cela, depuis longtemps. En effet, en 1995, un neurologue américain, Antonio Damasio, a écrit un livre intitulé « L'erreur de Descartes » dénonçant le rationalisme français qui développe trop, selon lui, « la raison » au détriment de « l'émotion ». Damasio est un tenant de « l'intelligence émotionnelle » et le « modèle cartésien » l'a toujours agacé. Pour une raison simple, à savoir que ce modèle ne fonctionne pas. En effet, la « raison cartésienne » est plus handicapante qu'autre chose, et elle empêche de comprendre « comment fonctionne en réalité l'intelligence humaine ».

Ce qui m'intéresse dans le livre de Damasio est que, selon moi, c'est moins l'erreur « de » Descartes *que l'erreur sur Descartes*. En un sens, Damasio a raison d'affirmer que le « Descartes cartésien » ne fonctionne pas, mais ce n'est pas de la faute de Descartes, et plutôt celle du « point de vue français sur sa vie et sur son œuvre ».

Ce qui m'intéresse plus encore est qu'après s'être occupé de Descartes en 1995, Damasio s'est occupé de Spinoza en 2003, et le titre de son livre en 2003, c'est : « Spinoza avait raison ». Donc, vous comprenez que j'y fais référence dans mon livre sur Spinoza. Et cela, en montrant que c'est moins « Spinoza qui a raison » que « Descartes qui n'a pas tort ». Pour faire vite, et j'y reviendrai dans mes cours au sein de l'Université Populaire de Philosophie Bretonne, on reproche à Descartes son « dualisme », et d'avoir distingué « l'âme » et « le corps », mais dans ses textes, Descartes précise que ce « dualisme » n'est valable *que le temps de l'analyse*, car avant l'analyse, *il faut considérer l'intuition que nous avons de « l'union de l'âme et du corps*. Spinoza rétablit cette « union », mais, ainsi qu'il l'écrit lui-même, il ne fait *que ramener au texte de Descartes*.

Vous voyez donc que, tant que l'on ne prend pas en compte la diversité des points de vue, et que l'on n'en demeure qu'à un seul point de vue (ce qui relève de la pensée unique ou unilatérale), il demeure une confusion. Mais comme je l'ai mentionné, le point de vue français sur Descartes est de plus en plus fragilisé, et le point de vue breton est de plus en plus légitime, car tous les problèmes auxquels le point de vue français est confronté *trouvent leurs solutions dans le point de vue breton* : c'est ce que je souhaite maintenant illustrer avec vous.

Descartes : « mystère » ou « mythe » ?

J'ai intitulé cette dernière partie de mon intervention : « mystère » ou « mythe » ? Ce que j'entends par là est qu'il n'y a « aucun mystère » à considérer que Descartes *a été empoisonné ou qu'il n'était pas cartésien*. Par contre, il y a un véritable « mythe » sur sa personne. Et nous sommes à une époque propice *pour dépoussiérer ce mythe*. Je vous livre deux indicateurs.

Il faut savoir que le monde intellectuel français connaît de profonds bouleversements depuis deux ans (2010-2012). D'abord avec le jeune philosophe Thibaut Gress, qui est un spécialiste de Descartes et qui est originaire de Lyon. Celui-ci va à l'encontre de tout ce que l'on dit en philosophie depuis 150 ans sur Descartes en France. Il a publié un petit livre révolutionnaire en 2010 intitulé « Apprendre à philosopher avec Descartes » et une somme intitulée « Descartes et la précarité du monde » publiée il y a six mois, en mars 2012.

Ensuite, je vous informe du fait que la chaire de philosophie au Collège de France a été attribuée l'année dernière, en 2011, à une philosophe originaire de Brest : Claudine Tiercelin. Cette nomination est une révolution pour trois raisons. D'abord, c'est une femme, ensuite, c'est une Bretonne et enfin, c'est une métaphysicienne (c'est-à-dire qu'elle sonne « la fin de la philosophie analytique », qui règne depuis la seconde guerre mondiale, et elle signe « le grand retour de la métaphysique » déjà annoncé depuis 5 ans aux Etats-Unis).

Cette période de « grand changement » est donc propice à une relecture de Descartes, et je pense que l’Université Populaire de Philosophie Bretonne est « à l’heure ». Car tout le monde est conscient que « le problème Descartes » ne peut plus durer. Et pour vraiment conclure mon intervention de ce soir, je vais esquisser avec vous le programme de nos rendez-vous de cet automne. Je vous remercie de votre attention.

Simon ALAIN.

Conférences-enseignements-échanges

6 octobre : « Descartes, Breton ? »

- Qu'est-ce que cela signifie ? Comment utiliser cette hypothèse de travail ? N'est-elle pas, avant de n'être qu'une « hypothèse de travail », *une réalité pas assez reconnue* ? Il y a une dimension bretonne de Descartes qui n'est pas prise en compte et qui doit l'être (ne serait-ce que pour avoir *une approche globale* du personnage). Ce qu'un point de vue français refuse de prendre en compte.
- Pourquoi les Français ont-il pu écrire au 19^e siècle que Descartes « était Breton » *et qu'ils n'ont pu le faire ensuite* (s'exposant ainsi à une véritable impasse) ? La réalité que « l'hypothèse » permet de prendre en compte : Descartes aurait pu naître à Rennes, il aurait pu être membre du Parlement de Bretagne, il n'est pas mort d'une pneumonie, mais a été assassiné (ainsi qu'en conviennent les Suédois, les Allemands, les Anglais...)
- Histoire du traitement français de Descartes (17^e – 20^e siècle) : rapatriement du corps de Descartes de Stockholm à Paris, non-hommage au Panthéon, « affaire de Tours », « affaire du crâne », « affaire du lieu de commémoration », etc.

20 octobre : La perception

- Aborder « le dossier Descartes » *en fonction de la philosophie de Descartes* (Descartes a commencé à réfléchir à Rennes, car il faisait face à une contradiction : être Français ou être Breton ? Cela n'est pas un choix. Descartes devient philosophe *en réfléchissant à cette question*)
- Le point de vue français ne prend pas en compte la philosophie de Descartes comme il se doit, en témoigne la notion de « perception » (les différences d'appréciation avec le point de vue breton sont saisissantes).
- Descartes est moins « rationaliste » qu'« empiriste » : l'expérience est pour lui d'abord personnelle, et d'elle dépend notre perception du monde l'enjeu est celui du rapport esprit-réalité
- **Texte** : « le morceau de cire » (*Méditations*)
- **Prolongements** : Berkeley / Hume

3 novembre : L'existence

- Le point de vue français ne comprend pas le « je pense, je suis », *car il ne lit pas le texte de Descartes pour ce qu'il est*. Le « je pense, je suis » (*Discours*) est complété par un « je suis, j'existe » (*Méditations*). Enjeu direct pour la Bretagne au 17^e siècle.
- Chez Descartes, « l'existence » est liée à la « perception ».
- L'enjeu : rapport entre monde matériel et spirituel (qu'est-ce que connaître ?)
- **Texte** : parties 2 et 4 du *Discours de la Méthode*
- **Prolongements** : Locke (qui refuse la « francisation » de Descartes)

17 novembre : L'identité

- Si les Français ne comprennent pas les textes de Descartes pour ce qu'ils sont, c'est parce qu'ils les abordent avec des *a priori* et des préjugés (dont le premier est d'entre eux est que « Descartes est Français »). La question de l'identité est plus subtile chez Descartes : elle est personnelle avant d'être « culturelle » ou « nationale ».
- « L'identité » est liée à « l'existence » : si « je suis », qui « suis-je » ? Un « être qui pense par lui-même », c'est-à-dire *qui se détermine lui-même*. « Penser », pour Descartes, revient à « agir ». Le point de vue français est muet sur la notion de « bon sens » dans les textes de Descartes et le pragmatisme qui va avec (car il fait de Descartes, avant tout, un intellectualiste).
- **Texte** : *Méditations* et *Principes de la philosophie*
- **Prolongements** : Locke / Hume

1^{er} décembre : L'autonomie

- « Penser par soi-même » chez Descartes revient à « agir par soi-même », et donc à « être autonome » et *in fine* « être soi-même » (enjeu pour « la Bretagne », c'est-à-dire *les Bretons*).
 - « L'auto-nomia » consiste à « se donner la loi à soi-même », c'est-à-dire se donner à soi-même ses propres principes d'action
 - « L'autonomie » est liée à « l'identité » : si je sais qui je suis, alors je sais ce que je veux, et ce qu'il faut mettre en place pour obtenir ce que je veux, etc. « Penser par soi-même », c'est « diriger sa vie soi-même ».
 - **Texte** : « Le voyageur égaré en forêt » (*Discours de la Méthode*)
 - **Prolongements** : Berkeley / Locke / Hume
-